

Revendication syndicale : Les surveillants de prison demandent l'application de leur statut, octroyé depuis 2016

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 10 JUIN 2020

621

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

*Sa majesté
Mansa Bourama Keita*



IBK et la Marche du 5 juin : Le Roi est échec mais pas encore mat



Forts soupçons de détournement au Ministère de la Défense : Décidément...



Défections en cascade dans les rangs des soutiens du Président IBK : Signes d'un véritable malaise au sommet de l'Etat



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	IBK et la Marche du 5 juin : Le Roi est échec mais pas encore mat	P.4
Brèves	L'opposition malienne s'est encore consolidée avec de nouvelles adhésions Allégations de détournements : le ministre de la Défense agacé ordonne une enquête Bavures ou crimes planifiés au centre ? : les fama au cœur des questionnements Où se trouve réellement le Président IBK ?	P.11 P.11 P.12 P.12
Actualité	Sahel : Comment les groupes armés terroristes dévastent l'avenir de nos enfants Mort d'Abdelmalek Droukdel : L'analyse de trois spécialistes 16 Revendication syndicale : Les surveillants de prison demandent l'application de leur statut, octroyé depuis 2016 Forts soupçons de détournement au Ministère de la Défense : Décidément...	P.15 P.16 P.18 P.19
Politique	Défections en cascade dans les rangs des soutiens du Président IBK : Signes d'un véritable malaise au sommet de l'Etat Une page de l'histoire de mon pays le Mali : Désobéissance civile, un droit invocable au Mali d'aujourd'hui La marche du 5 juin 2020 : S'achemine-t-on vers la fin du régime du Président de la République ? Gouvernance IBK en cause : Les Maliens unis dans le rejet de la mauvaise gouvernance d'un despote égaré Contre-marche ou marche de soutien aux institutions annoncée pour le vendredi prochain : Les initiateurs rendent-ils service à IBK ?	P.20 P.21 P.22 P.23 P.25
Culture & société	Le mariage précoce ou mariage des enfants : Un frein pour l'émancipation de la gente féminine !	P.27
International	Le Président burundais sortant Pierre Nkurunziza est mort deux semaines après les élections Covid -19 à la maison centrale : "Toumba Diakité court un grand danger" (avocat)	P.29 P.29
Sport	Drame : l'international Espoirs camerounais, James Ovidi, décède en plein match !	P.30



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Sa majesté Mansa Bourama Keita



IBK et la Marche du 5 juin : Le Roi est échec mais pas encore mat

Le régime et ses excroissances, Manassa DANIOKO et sa Cour Constitutionnelle en tête, ont fait tout ce qu'ils pouvaient, jusqu'à la dernière seconde, pour faire échouer la Marche. En vain. Échec, donc. Mais, le Roi n'est pas au tapis. Il n'est donc pas encore Mat.

La Marche du 5 juin 2020, qui est déjà rentrée dans l'histoire, est l'aboutissement d'un long processus de maturation. Il a fallu, pour remonter à la réélection de IBK en 2018 à la dénonciation des résultats par de nombreux candidats suivie de nombreuses marches de protestation à Bamako, à l'intérieur du Mali et dans la Diaspora. Puis a été mis en place le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) qui s'est résolument ancré dans l'opposition malgré des défections de ses rangs de responsables qui ont rejoint la majorité contre des maroquins

ministériels ou des promesses de postes enviés. Des traîtres diront certains. Puis des opposants dont Choguel Kokala Maiga et Mountaga Tall ont maintenu haut le flambeau de la lutte par des interventions tous azimuts sur les télévisions, les radios ou encore les réseaux sociaux. Il a fallu conscientiser par la dénonciation. En prêchant parfois dans le désert. Avant l'élection législative de 2020, le même Mountaga Tall s'est illustré dans une lutte implacable contre la Cour constitutionnelle et ses dérivés. De procès en dénonciations, de

communiqués en publications sur les réseaux sociaux l'affrontement a été rude. Les maliens n'avaient pas compris ou ne se sont pas senti concernés. Mais il a su inoculer le ver dans le fruit.

Le même s'est opposé de toutes ses forces à la tenue de l'élection législative en mettant en garde contre les atteintes à la cohésion sociale, l'insécurité qui gagnait du terrain, la pandémie de la Covid-19 et aussi une crise post-électorale dans laquelle le Mali nage en plein aujourd'hui.

Les résultats proclamés par la Cour constitutionnelle ont finalement constitué la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et amené les maliens à vouloir prendre en mains leur propre destin.

Les démarches pour l'érection de l'EMK- Espoir Mali Koura ont encore commencé. C'est le professeur Clément Mamadou DEMBÉLÉ qui a effectué, lui le plus jeune, les premières démarches, établi les circuits et permis de mettre la nouvelle fusée en orbite.

Très vite, la nouvelle organisation, ajoutée à la CMAS et au FSD, fit très peur aux plus hautes autorités du pays. C'est dans cette frousse que réside la motivation principale de



l'enlèvement du professeur Clément Mahamadou DEMBÉLÉ le 9 mai 2020.

Il est vrai que, la veille, il avait fait trembler la citadelle avec une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Un des objectifs de ce kidnapping était de le «baga baga » très fort afin qu'il crache les morceaux qui permettent de faire avorter la gestation de ce qui allait devenir l'EMK.

Menaces, intimidations et 'baga baga' sans effets

Mais, les menaces et intimidations (« baga baga ») n'ont pas pu faire plier les personna-

lités, très déterminées, aux commandes du nouveau venu sur la scène de la lutte pour la dignité et la fin de l'enrichissement illicite : le Troïka qui, le 26 mai scelle l'union sacrée pour la mobilisation et le sursaut national.

Partir de soi-même (avant d'être chassé ?)

Puis se tint le méga-meeting du 5 juin au Monument de l'indépendance sur fond de demande de démission immédiate de IBK par les différents intervenants. Le premier d'entre eux fut le Coordinateur général de la CMAS, Issa Kaou DJIM, qui a assuré que « nous ne

sommes pas venus pour casser mais demander à IBK de quitter. Car il a échoué ». Choguel K. MAIGA, FSD, réaffirmera cet échec dans tous les domaines pour un homme qui fut plébiscité en 2013. Lui aussi indiquera que « nous sommes venus retirer son permis au mauvais chauffeur qui n'arrête pas de causer des accidents ».

Me Mountaga TALL, CNID FYT et FSD, énumèrera, sur fond de parabole (celle d'un étranger qui arrive dans un village où rien ne va par la faute du Chef de village) les insuffisances notoires pour signifier que IBK est désormais incapable de supporter la charge suprême et qu'il faut l'aider à se décharger.

Konimba SIDIBÉ, autre chef de parti politique, a estimé que ses prédécesseurs avaient tout dit. Pour lui, le seul problème depuis sept ans a pour nom IBK. « Nous sommes venus ici lui dire qu'il a trahi et qu'il doit déposer le pouvoir ».

« Nous sommes venus reprendre ce que nous avons confié »

Le professeur DEMBÉLÉ, le porte-parole de Espoir Mali Koura, affirmera qu'il faut se mettre ensemble pour sauver le pays. « Maliens, ce 5 juin 2020, nous sommes venus reprendre ce que nous avons confié. On a trop supporté, que IBK cède le pouvoir. On est venus les mains vides et on reste jusqu'à ce que IBK cède », a-t-il conclu.

Le cinéaste, ancien Président de la Sadi et chef de file de l'EMK, Cheick Oumar SISSOKO,



Les responsables de la coalition CMAS-FSD-EMK face à la presse samedi dernier



a insisté à son tour sur la nécessité de rester ensemble pour sauver le pays. Pour lui, le travail a été mal fait en 92 et IBK doit partir. C'est Mahmoud DICKO en personne qui va introduire Oumar MARICO, sur son temps de parole, en étalant leur complicité au grand jour : « on est divisés sur beaucoup de sujets mais il faut que je reconnaisse sa constance ». Le patron de la SADI confirme et estime que dire cela était noble de la part de l'imam. Pour at-

taquer le sujet, il dira qu'il est content mais pas comblé.

En ce qui concerne IBK, il dira : « il a échoué, qu'il quitte et le pays ne sombrerait pas ». Il qualifiera ce nouveau regroupement de « Mouvement national démocratique et populaire »

La partie continue et la peur a changé de camp

C'est Mahmoud DICKO qui va clore les interventions. Il n'appellera pas explicitement à la démission de IBK. Il lui propose au contraire : « faisons ça avec noblesse et discrétion ». Et il l'avertit : « si cela ne l'édifie pas, alors son départ sera écrit dans les annales de l'histoire ».

Sur ce, la doublure de Soumaïla CISSÉ, Salikou SANOGO, lit le communiqué final assorti d'une dizaine de points de propositions culminant avec la démission de IBK.

Le lendemain de la Marche, Mali Kura a émis un communiqué signé de son porte-parole Clément DEMBÉLÉ qui lit : « Les organisateurs informent le peuple malien qu'une date sera donnée dès dimanche pour la désobéissance civile et une série de manifestations sur la Place de l'indépendance et partout à Bamako, dans toutes les capitales régionales et devant les consulats à l'étranger ».

La ruée pour s'inscrire a toutefois contrarié cette programmation. IBK n'est pas parti le vendredi, mais la lutte continue donc. Game is not over.

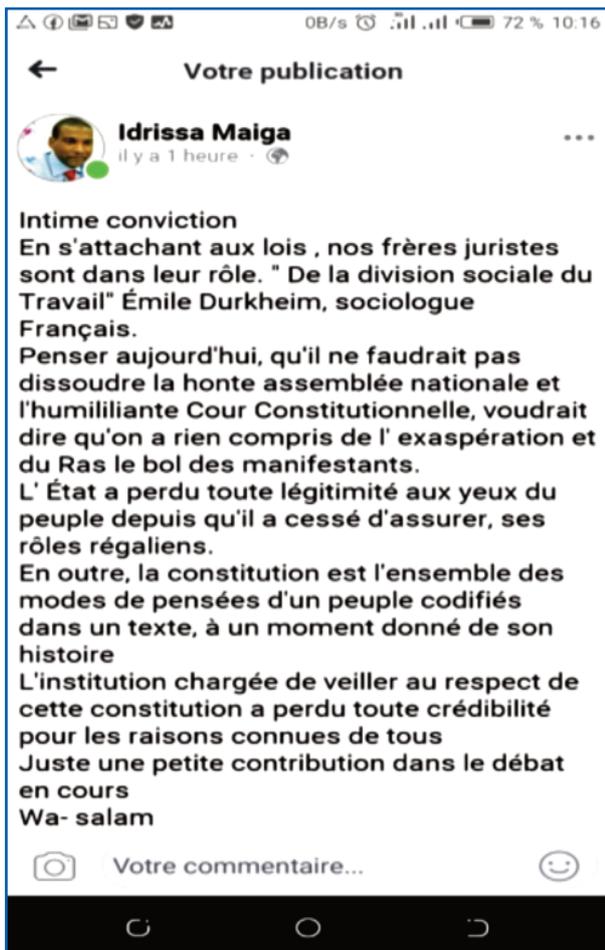
■ Amadou TALL

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Présidence de la République du Mali



MESSAGE DE CONDOLEANCES
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT

A MONSIEUR GASTON SINDIMWO,
PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BURUNDI
-BUJUMBURA-

C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de Son Excellence Monsieur Pierre NKURUNZIZA, Président de la République de Burundi, le lundi 08 juin 2020 à l'âge de 55 ans, à l'hôpital du Cinquantenaire de Karuzi (Burundi).

La disparition de Monsieur NKURUNZIZA constitue une perte énorme pour le peuple burundais tant l'homme aura marqué la vie politique de Burundi.

En cette douloureuse circonstance je voudrais, au nom du peuple du Mali, de son Gouvernement et en mon nom propre, exprimer au Gouvernement et au peuple de Burundi ainsi qu'à la famille durement éprouvée du défunt, mes condoléances les plus attristées.

Je prie le Tout Puissant, au côté du peuple malien, pour le repos éternel de son âme.

En vous réitérant mes sentiments de profonde compassion, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Vice-président, en l'assurance de

ma Très Haute Considération.
IBRAHIM BOUBACAR KEITA

Paul Diarra



Lancement de la campagne de sensibilisation et de communication de proximité sur la pandémie du COVID-19 :

Dans le cadre de la lutte contre la maladie à coronavirus, le Ministre de la Communication, Chargé des relations avec les institutions, Porte-parole du Gouvernement, accompagné du Haut représentant du Chef de l'Etat pour la lutte contre la pandémie du COVID-19, les ministres en charge de l'administration territoriale, des affaires religieuses, de la mobilité urbaine, et des réformes institutionnelles, a procédé au lancement officiel de la campagne de sensibilisation et de communication de proximité sur la pandémie du COVID-19 devant la mairie de la commune 6 du district de Bamako.

Cette campagne de proximité durant toute la durée de la sensibilisation aura pour cible les légitimités traditionnelles, les leaders religieux, les syndicats des transporteurs et les usagers des transports publics et les commerçants des marchés publics en vue d'une plus grande mobilisation contre la propagation de la maladie à coronavirus.

Cette campagne sera menée sur l'ensemble du territoire national jusqu'en fin juillet 2020.



Piqué chez Assory
ON NE RÉSOUT PAS UN PROBLÈME AVEC CEUX QUI L'ONT CRÉÉ

La situation du pays est alarmante, tous les voyants sont au rouge. S'il est vrai que l'on ne peut continuer ainsi, il va sans dire que les alternatives proposées çà et là ne seront pas aussi salvatrices qu'on le croit. N'allons pas vite en besogne.

Ce n'est pas un changement de régime qui s'impose mais un changement total de la classe politique. Mieux, pour être complet, j'irai plus loin pour dire que c'est un nouveau malien qu'il nous faut pour réellement créer ce nouveau Mali qui nous fait rêver tous.

L'échec du régime actuel s'illustre par le fait même que ce dernier n'arrive même à se défendre lui-même et maintenir le pouvoir qu'il a conquis. On ne peut pas mieux dire en terme d'échec. Mais ne jetons pas l'eau de bain avec le bébé. Le Président de la République est une institution, tout changement qui ne respecte pas le schéma légal ne nous fera que reculer dans le mauvais sens.

L'argument selon lequel la suite (d'une démission générale) sera gérée de façon consensuelle est insensé. Sur quelle question la

classe politique a une seule fois fait consensus? Cette crise, si on y prête pas l'attention nécessaire et le diagnostique désintéressé, risque de nous enfoncer encore plus. Inutile de faire le long point sur l'état du pays.

Il est également illusoire de penser qu'une partie de la classe politique ; qui est autant responsable que le régime des maux qui nous rongent; se cache sous la couverture du Peuple pour prétendre apporter un changement avec une baguette magique.

Cette nauséabonde classe politique est autant comptable que le régime en place qui n'est que son émanation directe. Pour apporter son changement, cette dernière n'a pas hésité à créer une opposition dans la majorité et une majorité dans l'opposition.

Tant que la classe politique actuelle survivra, elle perpétuera la même valse qui assassine toute volonté du peuple qui aspire à un changement en profondeur. Si changement il y aura, il doit se faire sans ceux là qui ont aider à créer le problème. Sinon, nous serons dans un éternel recommencement.

Il est suicidaire de penser également que des individus ayant porté haut la mauvaise gouvernance pendant plus de vingt ans se retrouvent du jour au lendemain en chantes des bonnes pratiques.

Sans être dans les secrets, le schéma qui se dessine pour la résolution de la crise politique en cours, sera une énième fourberie, déguisée en entente entre la classe politique au détriment du pauvre peuple. En continuant avec cette même classe politique, pauvre il est et pauvre il demeurera!

M. ASSORY

Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

COOPERATION MALI-USA

L'USAID apporte au Gouvernement du Mali un appui de plus de 54 milliards de Francs CFA !

Le Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, S.EM. Tiébilé DRAMÉ et l'Ambassadeur des États Unis d'Amérique au Mali, S.E.M. Dennis HANKINS ont procédé, ce mardi 09 juin, à la signature du 19ème amendement à l'Accord d'Objectif de Développement entre les deux pays.

Cet amendement d'un montant de (1.378.230.650) Francs CFA complète ainsi la série des mises à disposition objet des amendements 17 et 18 portant sur un montant total de (54.954.317.920) Francs FCA. Sur cette enveloppe, plus de 16 milliards sont destinés au secteur de la santé pour faire face au Covid-19.

Les autres domaines bénéficiaires sont l'éducation, l'agriculture, les droits humains, la bonne gouvernance, la lutte contre le terrorisme etc. Dans leurs interventions, le Ministre DRAMÉ et le Diplomate américain se sont réjouis de l'exemplarité de la coopération qui lie les deux pays. Signalons que la cérémonie de signature s'est déroulée en présence du Ministre de la Santé et des Affaires Sociales M. Michel Hamala SIDIBÉ.

Bureau de l'Information et de la Presse/MAECI



Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne
CSDM
1h · G

Une délégation du Conseil Supérieur de Diaspora Malienne (CSDM) conduite par le président Madiba a rendu un dernier hommage au Vice Président Ahmadou Dramera à Kayes sa ville natale où a eu lieu ce mardi 09 juin les benedictions du 40e jour de son rappel à Allah. Puisse le Tout Puissant lui réserver une demeure dans son paradis éternel.



Touré Abdoul Karim



Certains considèrent la nécessité de la démission du président comme la fin de tous les malheurs. D'autres pensent que puisque IBK est têtue, avec de la pression, il pourrait mettre la vieille solitaire et sa clique au chômage, ainsi que la dissolution d'une assemblée nationale illégitime selon les mêmes acteurs. Après l'appel d'offre de l'imam, les soutiens invisibles ont déjà recommencé à faire surface publiquement avec les mêmes refrains comme d'habitude : des clauses d'associations de partis politiques nourris par un système fantoche et fantomatique en collaboration avec des idéologues de l'islam politique et toute la horde de salafistes réactionnaires emballés avec des idéologies de propagande à travers un islam utilisé, malmené, pour ne servir qu'à endormir. Boubeye a été retiré du gouvernement pour quel motif ? Ceux qui ont fait des propositions pour son remplacement ont apporté quelle alternative depuis lors ? Ce sont les mêmes, qui ont aidé IBK pour accélérer le départ de Boubeye lorsqu'il était devenu trop gênant et faisait barrière à certains

intérêts particuliers.

Ce sont les mêmes qui disent aujourd'hui que le même système est une catastrophe, qu'il faut faire tomber des têtes et les remplacer par d'autres. IBK ne sort pas du silence, parce qu'il connaît ces individus mieux que les masses qui sont derrière eux. Il connaît les rouages pour étouffer les réactions. Il sait qui, il faut voir pour demander aux autres de changer de musique de protestation. Il sait évidemment que ces hommes et femmes, qui sont des compagnons de parcours pour la plupart, ont aidé à façonner le Mali d'aujourd'hui. Un Mali de désastre. Il sait aussi qu'ils tiennent tous des discours différents en fonction des intérêts.

Un jeu politique qui est devenu un fond de commerce. Il faut toujours élaborer des plans avec des financements à coût de milliards et les saboter avec des agitations populaires après détournements dans un fiasco total, pour trouver d'autres fonds et élaborer des nouveaux plans pour assister aux mêmes scénarios. Les religieux ont crû nécessaire de profiter de l'occasion de l'invasion des terroristes salafistes pour jouer des rôles prépondérants tout en élargissant leur légitimité politique.

Des terroristes avec Coran à la main et arme dans l'autre attaquent une nation, massacrent des gens, imposent des lois de tortures psychologiques aux masses, les représentants de la religion au Mali se battent depuis pour avoir des occasions de négociation. Ils ne combattent pas ces individus dans leurs prêches, ils ne condamnent pas la barbarie, mais ils ont intégré l'idée de ces terroristes en forçant même l'occasion pour entamer des pourparlers. La vedette de cette quête est la star actuelle pour la révolution d'un nouveau Mali. Mais pour quel but et à quelle fin ?



Bacary Camara

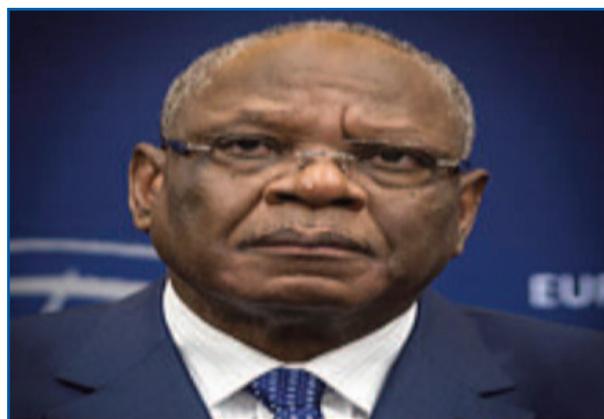
Le président IBK face à la grogne politico-religieuse. Dissolution de l'Assemblée nationale ou pouvoirs exceptionnels pour le président IBK ? Que dit notre constitution.. Les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets dit-on. Les intellos qui écumant ostensiblement les plateaux de télévision pour distiller les « incongruités » du genre : « le président IBK doit dissoudre l'Assemblée nationale, la Cour constitutionnelle et organiser de nouvelles élections législatives. » ne sont pourtant pas sans savoir que cette perspective n'est pas facile à ré-



liser, pour ne pas dire utopiste, selon les articles 42 de notre constitution du 25 février 1992. En effet que dit ce fameux article : « : Le Président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et du Président de l'Assemblée Nationale, prononcer la dissolution de l'Assemblée Nationale. Les élections générales ont lieu vingt et un jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution. L'Assemblée Nationale ne peut être dissoute dans l'année qui suit ces élections. ».

Toutefois, il y'a une seconde possibilité qui réside aussi entre les mains du président, celle de se doter de pouvoirs exceptionnels, conformément aux prescriptions de l'article 50 de la constitution : « Lorsque les Institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité du territoire national, l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exceptionnelles exigées par ces circonstances, après consultation du Premier Ministre, des Présidents de l'Assemblée Nationale et du Haut Conseil des Collectivités ainsi que de la Cour Constitutionnelle.

Il en informe la nation par un message. L'application de ces pouvoirs exceptionnels par le Président de la République ne doit en aucun cas compromettre la souveraineté nationale ni l'intégrité territoriale. Les pouvoirs exceptionnels doivent viser à assurer la continuité de l'Etat et le rétablissement dans les brefs délais du fonctionnement régulier des institutions conformément à la Constitution. L'Assemblée Nationale se réunit de plein droit et ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels. Le président de la république est élu dans les mêmes conditions que les élus du peuple à l'Assemblée nationale et n'oublions pas que c'est devant cette auguste institution, que le premier ministre fraîchement nommé par le président de la république présente sa fameuse déclaration de politique générale pour sa validation. N'exagérons pas le poids des soutiens respectifs au président IBK, lors des présidentielles de 2013. Meme s'il a été le candidat des « musulmans » en 2002, contre la candidat ATT soutenu par le président Alpha Oumar Konaré, il est cependant clair que IBK doit en réalité son sacre historique (77,6%) de 2013, au tragique « chaos libyen », source réelle (les abominations du camp d'Aguelhok) de la violente mutinerie des soldats et sans-grades, qui a mis fin au régime d'ATT, ce verrou qui allait empêcher IBK d'être élu à la magistrature suprême de notre pays. B.CAMARA/Le phénix



Forces Armées Maliennes



Récapitulatif des Activités Aériennes Exécutés du 01 au 07 juin 2020

Les aéronefs d'appui feu : le MI-24 a effectué deux (02) missions de transport, en transportant 18 personnes et 1 100 kg de frets en 04h 43 mn.

Les aéronefs de reconnaissance : le CESSNA 208 a effectué quatre (04) missions dont une (01) mission de reconnaissance, une (01) mission de ralliement et deux (02) missions de transport, en transportant 08 personnes, 270 kg de frets en 09h 02mn.

Les aéronefs de Transport : le CASA et le Y-12 ont effectués huit (08) missions de Transport en 28h 51mn, en transportant 394 passagers et 19 970 kg de fret.

Dans le souci de maintenir une liaison avec les zones d'opération Maliko et d'assurer la couverture aérienne des combattants au sol, l'armée de l'Air dévoile son programme des Activités Aériennes du 01 au 07 juin 2020.

Ainsi pourrait-on retenir que les aéronefs d'appui feu notamment, le MI-24 a effectué deux missions de transport avec 18 personnes à bord et 1 100 kg de frets en 04h 43 mn.

Les aéronefs de reconnaissance quant à eux, ils ont respecté les trajets habituels avec le CESSNA 208 qui a fait quatre missions dont une de reconnaissance, une de ralliement et deux de transport avec 08 personnes à bord et 270 kg de frets en 09h 02mn.

Enfin, le CASA et le Y-12 qui sont les aéronefs de transport ont effectué huit missions en 28h 51mn, en amenant 394 passagers et 19 970 kg de fret.

Le général de Brigade João BOGA RIBEIRO chez le CEMAA

Dans sa série de visite d'adieu, le général de Brigade João BOGA RIBEIRO s'est rendu à l'Armée de l'Air le lundi dernier pour rencontrer le General de Brigade Souleymane Doucouré maitre des lieux. En fin de mission, le gal Ribeiro a tenu à revoir toute la hiérarchie militaire avant de rejoindre son pays. Partout il se fait accompagné par son successeur, le général de Brigade Frantisek Ridzak pour une prise de contact et pour des échanges avec leur partenaire.

Le General Ribeiro a salué et apprécié ses moments de collaboration avec le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air.

Quant au général Doucouré, il a renouvelé sa confiance à l'EUTM tout en invitant le général Ridzak à faire de même que son prédécesseur. La rencontre a pris fin par une remise symbolique de cadeaux.



Figaro du Mali



Depart d'IBK à la tête du pays : La CMAS et ses alliés font de nouvelles adhésions.

Issa Kaou Djim réaffirme que ce vaste mouvement se concrétisera par le départ d'IBK. Les organisateurs, autour du peuple qui s'est exprimé, disent qu'il n'y a aucune ambiguïté sur la démission du président IBK.

Un point de presse sera organisé demain pour clarifier certains détails, a affirmé le coordinateur de la CMAS qui avait à ses côtés Cheick Oumar Sissoko et Pr Salikou Sanogo.

D'autres forces politiques et associatives viennent de rejoindre le mouvement. Le chef de l'Etat ne devrait pas se laisser flouer une énième fois et il est suffisamment au courant de tout ce qui se joue.



Awa Sylla



Il a été à un match de foot le samedi. Et le dimanche il a eu le malaise. Il est mort hier lundi.

Mais il avait déjà fini d'organiser son Pays un nouveau président, une nouvelle Assemblée nationale.

Prions pour le repos de son âme.

Burundi perd son président.

Casimir Apïè Sangala

Karomogo Moufa HAIDARA, 1er secrétaire chargé des structures de bases du HCI affirme " IL N'YA PERSONNE DERRIÈRE IBK"

Bina Sogoba



Cercle de Baroueli:

Adama bolly chef de Centre des impôts de baroueli sis 5 à Konobougou. Mohamed barka Coulibaly, percepteur de Baroueli et son frère Oumar COULIBALY, promoteur d'école à Fana, ont trouvé la mort au cours d'un accident de circulation, ce lundi 8 juin, vers 16 heures, entre Zoumaira et Zambougou, l'axe Ségou-Bamako. Le véhicule qui les transportait a été percuté par un car de la compagnie Diata transport. Avp/

L'opposition malienne s'est encore consolidée avec de nouvelles adhésions

Au Mali, le front anti IBK s'est encore consolidé avec de nouvelles adhésions. Une nouvelle manifestation est annoncée, malgré l'intervention de la communauté internationale pour renouer le dialogue. Hier les initiateurs de la manifestation du vendredi dernier étaient devant la presse.

Démission d'IBK : le M5-RFP déterminé à gagner « le deuxième pénalty »

Un point de presse a réuni les initiateurs de la mobilisation du vendredi 5 juin 2020 au siège de la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko (CMAS). L'occasion a été favorable pour non seulement présenter les nouveaux adhérents au regroupement CMAS, EMK et FSD, mais aussi pour annoncer une assemblée générale qui doit se tenir le jeudi 11 juin 2020.

Plus question de troïka (CMAS, FSD et EMK) : le regroupement politico-religieux à l'initiative de la mobilisation du 5 juin 2020 porte désormais le nom du Rassemblement des Forces Patriotiques-Mouvement du 5 juin (M5-RFP). Ce changement d'appellation intervient suite à l'enregistrement de plusieurs adhésions de partis politiques ainsi que de syndicats. Le MC-ATT, le Cercle de Réflexions et d'Actions pour la Gouvernance, le syndicat des enseignants du secondaire, etc., ont tous fini par adhérer aux idéaux du regroupement.

Comblé de joie, Choguel Kokalla Maiga du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) a laissé entendre : « Il faut que le peuple malien donne une leçon au monde entier : qu'on peut obtenir le changement de façon pacifique ». Selon le président du MPR, « Ce mouvement est celui des Maliens ». Après avoir dressé le tableau noir de la situation sociopolitique et sécuritaire, Dr Choguel dira que le regroupement n'a qu'un seul objectif : « La destitution du président de la République et de tout son système ». Une démission qu'il juge nécessaire pour la fin des maux dont souffrent les Maliens.

Pour réussir ce coup de force, le Coordinateur général de la CMAS, Issa Kaou Djim, a souligné que leur regroupement politico-religieux, qui porte désormais le nom de Mouvement du 5 juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP), a commencé à rencontrer toutes les forces vives de la nation, afin de les informer des raisons de leur demande de démission du chef de l'État, mais aussi et surtout, les demander de soutenir cette initiative.

Allégations de détournements : le ministre de la Défense agacé ordonne une enquête



Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants informe dans un communiqué publié ce lundi que « des allégations de détournement par un mécanisme de faux bulletins de paie au sein de son département font le buzz dans les médias ».

En réponse à la persistance de ces allégations, le ministère en charge de la Défense assure que « des efforts importants d'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires, par l'adoption de la 1ère Loi d'Orientation et de Programmation Militaire, ont été consentis par le Gouvernement de la République du Mali ».

Le ministre rappelle qu'il ne saurait tolérer toute initiative tendant à « saboter ces efforts ». « Le ministre a ordonné à la hiérarchie militaire de faire toute la lumière sur ces allégations et a promis qu'aucune malversation ne restera impunie », peut-on lire dans le communiqué.

Par ailleurs, poursuit le document, le ministre rassure que le processus de bancarisation des salaires des militaires en cours contribuera à renforcer la transparence de la gestion des salaires du personnel sous sa tutelle.

M. TOURÉ

Déterminé à aller jusqu'au bout de leur combat pour la destitution du président de la République et de tout son système, le M5-RFP n'est pas prêt à abandonner la lutte. Issa Kaou Djim a annoncé la tenue d'une assemblée générale prévue pour le jeudi 11 juin 2020. Une assemblée à l'issue de laquelle la deuxième mobilisation sera annoncée. « Si nous avons raté le premier penalty, nous n'allons point rater le second », rassure Issa Kaou Djim.

F. Togola



Bavures ou crimes planifiés au centre ? : les fama au cœur des questionnements



Le 03 juin, dans une communication à la Donald Trump sur Tweeter, la ministre française des Armées, Florence Parly, à deux jours près du grand rassemblement national des Maliens pour exiger la démission d'Ibrahim Boubacar Keïta, a annoncé que la France a éliminé ce jour à Talhandak, à 80 kilomètres de Tessalit (nord du Mali) Abdelmalek Droukdel, chef d'Aqmi.

Le lendemain de la gigantesque mobilisation citoyenne qui a eu lieu le vendredi 05 juin à Bamako, l'Armée nationale du Mali, les FAMA (Forces Armées Maliennes), tombe sur deux localités du Centre, faisant plusieurs victimes innocentes.

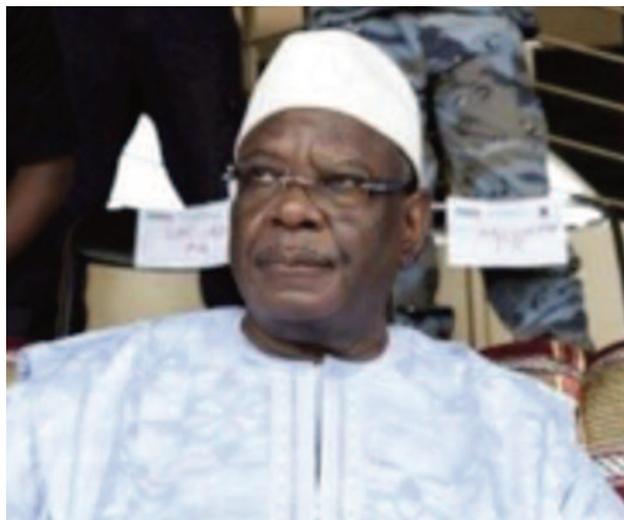
Depuis, les Maliens s'interrogent sur ces bavures qu'ils ne croyaient plus possible. Les deux agglomérations sont peuplées uniquement de peulhs. Tabital Pulaku, la grande organisation des peulhs, lève, par la voix de son président, Abou Sow, une vigoureuse protestation : « Il est temps que l'Armée malienne sache que tous les peulhs ne sont pas des djihadistes et qu'elle a le devoir régalien de protéger les populations ». Quant à l'Armée nationale elle-même, elle semble être affectée par ces tueries du samedi 06 juin, et dit mener des enquêtes pour situer les responsabilités.

À Massabougou, commune de Dogofri dans le cercle de Niono, région de Ségou, ce sont neuf personnes qui ont été froidement assassinées entre 11 h et 14 h. À Bindama Gondo, commune de Madougou, ils sont 31 hommes et 03 femmes à avoir été massacrés. Fait intrigant : toutes les victimes répondent au nom de famille Barry.

Qu'est-ce qui se passe au juste au centre du pays abonné aux massacres des populations, alors que pour conjurer le cycle de violences et d'homicides, le président IBK a nommé un Haut Représentant en charge de cette partie du territoire ? Y a-t-il une secrète planification pour décimer les populations ?

Bogodana Isidore Théra

Où se trouve réellement le Président IBK ?



Des rumeurs annoncent que le Président n'est pas au Mali depuis quelques jours. Et juste avant la grande manifestation du 5 juin dernier, où les manifestants exigeaient sa démission, plusieurs véhicules sont arrivés à plusieurs péages du pays, quittant Bamako pour des destinations inconnues. Les passagers, selon nos informations, sont des proches du régime qui cherchent à se réfugier ailleurs que Bamako. Est-il vrai que IBK n'est pas à Bamako ? En tout cas, ça commence à être inquiétant. Sa dernière apparition était sur les écrans de l'ORTM lors de la session extraordinaire du Conseil de la Défense Nationale sur la pandémie du Covid-19 le 4 juin. Même là aussi, les Maliens spéculent sur l'authenticité de la Session. « Que du simulacre, imaginé et concocté par les proches du régime pour faire diversion et berner les Maliens », diront certains.

Si ce n'est pas le cas, IBK doit sortir et vite pour s'adresser à la Nation afin d'apaiser les ardeurs, comme le ferait tout autre président dans des situations pareilles. Se terrer dans sa forteresse ne résoudra pas le problème. Par contre, si réellement son poste est vacant, la situation serait alors grave.

En tout état de cause, après tant de scandales et de désordres, l'ère IBK semble se diriger vers sa fin puisque la confiance n'y est plus. Son règne n'a été que malheur et déception pour les Maliens. Il est impératif pour lui, s'il veut sauver les meubles, de sortir de son silence pour adresser un message à son peuple, quel que soit l'endroit où il se trouve.

Il est temps qu'il choisisse la seule option qui vaille. Il le doit aux Maliens si véritablement il a aimé ce pays, ne serait-ce qu'une seconde.



FOFY[®] INDUSTRIES

L'équipementier de votre maison

CUIVES

MALISADIO



Santé • Sécurité • Economie

OFFICE CENTRAL DE LUTTE
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

==000==

SECRETARIAT GENERAL

==000==

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

==000==

COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.

Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

Bamako, le 23 avril 2020



Moumouni GUINDO
Chevalier de l'Ordre national

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI),

Bamako, Hamdallaye ACI 3000, Place CAN, rue 390, BP: E3977, Téléphone: (00 223) 20 29 12 29, N°vert: 80 00 222 22, Site web: www.oclei.ml



Sahel : Comment les groupes armés terroristes dévastent l'avenir de nos enfants

Selon un rapport documenté et une étude menée par Human Right Watch (HRW), organisation garante de la protection et de la défense des droits de l'Homme, les attaques menées par des groupes armés terroristes contre les enseignants, les écoles et les élèves au Burkina Faso se sont multipliées ces derniers mois. Elles tuent chaque jour, et ont « un impact dévastateur » sur l'éducation de la jeunesse burkinabè et sur son avenir. Le rapport de 114 pages, intitulé « Leur combat contre l'éducation », est édifiant. Entre 2017 et 2020, dans six des treize régions du pays, ce sont 126 attaques qui ont visé le monde de l'école dont pas moins de 69, rien qu'en 2019, et 21 entre janvier et mars 2020. Au moins 12 enseignants et 8 élèves ont été tués par les bourreaux du JNIM et de l'EIGS qui, en se comportant ainsi, piétinent le drapeau du Pays des Hommes intègres ! Et selon HRW, les chiffres sont en réalité sans doute beaucoup plus élevés. D'après les survivants et les témoins, les vic-

times étaient à chaque fois de toutes les origines ethniques : Peulh, Mossi ou Gourmantché souffrent de la même manière de l'obscurantisme des terroristes. Des élèves ont assisté au meurtre ou au passage à tabac de leurs maîtres, des élèves menacés, ciblés par les balles ou tués par un engin explosif quand leur bus les transportait pour l'école. Jacqueline, 17 ans, en classe de 3ème à Dédougou, était une bonne élève qui participait beaucoup aux cours ; Ousmane, 13 ans, qui poursuivait sa 5ème à Tougan ; Sirina, 19 ans, faisait sa Terminale à Ouagadougou, une fille qui adorait la littérature ; et quatre autres élèves ont tous été tués parce qu'ils voulaient apprendre. Selon un autre témoignage, en 2019, un chef de village qui donnait des cours à titre bénévole a été exécuté d'une balle dans la tête devant les enfants. Les enfants traumatisés ne sont plus retournés en classe depuis. Et ce n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Les conséquences sont graves et affectent le quotidien des enseignants et des enfants : trau-

matismes, résultats scolaires médiocres, perte de matériels, fermeture d'écoles, anxiété, peur extrême, panique... et bien d'autres.

Destructions de matériels, pillages, intimidations, tortures, meurtres, agressions, décapitations... barbarie et sauvagerie ne sont pas de vains mots pour qualifier ce genre de comportements ! De quelles fautes les terroristes accusaient-ils leurs victimes ? Aucune, bien évidemment, si ce n'est de vouloir donner ou recevoir une éducation digne de ce nom, permettant à tous les enfants, filles ou garçons, d'apprendre à lire, écrire, compter pour pouvoir espérer obtenir un avenir meilleur, tout en assurant la richesse du pays.

Les attaques visant l'éducation ont grandement aggravé les défis qui existaient déjà. Elles ont entraîné toute une série de fermetures d'écoles et la fuite des enseignants. 80% des écoles de la région du Sahel ont été fermées. Malgré la présence de nos forces armées jusque dans les cours de récréation et des patrouilles dans les villages pour protéger et sécuriser, il faut que nous soyons déterminés et unis pour assurer la protection de nos enfants. C'est l'Avenir de notre pays qui est en jeu ! Mais aussi celui du Sahel tout entier où des attaques du même genre se déroulent chaque jour.

■ Issa Bâ

Mort d'Abdelmalek Droukdel : L'analyse de trois spécialistes

Le chef terroriste algérien a été tué la semaine dernière vers Tessalit dans un raid de l'armée française, avec le soutien des Américains. Quelles peuvent être les conséquences de sa disparition pour AQMI qu'il dirigeait et pour la lutte contre le terrorisme dans la Région du Sahel ? Trois spécialistes des questions de sécurité livrent leur analyse



Dr Aly Tounkara, Directeur du Centre des Etudes Sécuritaires et Stratégiques au Sahel : «Cela pourrait favoriser le dialogue»

L'élimination de Droukdel par l'armée française, si cela venait à se confirmer, serait un coup dur pour les groupes radicaux violents opérant dans le Sahel. Il est important de rappeler qu'Abdelmalek Droukdel dirigeait Al-Qaeda au Maghreb islamique dans le Sahara (AQMI) jusqu'à son élimination, la semaine dernière.

C'est un coup dur pour Al-Qaeda et dans le

même temps, il faut rappeler qu'il y a une concurrence ouverte entre l'organisation d'Oussama Ben Laden et l'État islamique. Les deux groupes terroristes opèrent dans le Nord du Mali et même dans certains pays du Sahel. Quand on regarde un peu l'ossature d'AQMI, ce sont essentiellement des Algériens ayant majoritairement eu à combattre dans des groupes islamistes armés qui ont donné naissance au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC).

Toutefois la manière dont Droukdel a été tué pose quelques interrogations légitimes. On peut se demander pourquoi l'Armée malienne

n'a pas participé à l'opération. On s'en souvient, avant Droukdel, l'Armée française avait d'abord tué Abdel Hamid Abou Zeïd qui s'était illustré par des enlèvements des Occidentaux dans le Sahel.

Dans les régions du Nord du Mali même du Centre du pays, ce sont les forces étrangères qui sont perçues par la majorité des communautés comme les seules capables de combattre efficacement les terroristes. Une telle opération menée par la France n'honore pas l'Armée malienne, d'autant plus qu'elle a eu lieu sur le sol malien. Cette non-association de l'État-major malien à l'opération pourrait handicaper les perceptions qu'ont jusqu'ici les populations de leur armée. Les conséquences de la disparition de Droukdel vont se manifester diversement. D'abord, on risque d'assister à des affrontements violents entre Al-Qaeda et l'État islamique dans le Sahel.

Mais dans le même temps, une telle disparition pourrait aussi être positive. N'oublions pas que l'État central du Mali, à travers le président de la République, a tendu la main à ces groupes radicaux violents. Un tel assassinat pourrait conduire d'autres leaders de groupes terroristes, tels que Iyad Ag Ghaly et Amadou Kouffa à accepter cette offre de dialogue proposée par l'État central du Mali. Cela pourrait être utilisé de manière positive par le Mali afin de relancer le dialogue avec ces groupes radicaux violents.

Les populations civiles pourraient être les premières victimes des actions de ces groupes radicaux violents. Clairement, les conséquences majeures qu'on peut dégager de la mort de Droukdel sont d'abord les tensions à l'intérieur. Il ne faut pas oublier que chaque fois qu'un leader terroriste est tué, il y a des tensions qui naissent à l'intérieur pour sa succession. Ces combattants peuvent aussi passer d'une Katiba à une autre à la suite du décès du leader parce que les cas d'allégeance, de mort de leader sont les moments phares pour les lieutenants de ces groupes radicaux de changer de camp ou de s'accaparer eux-mêmes du pouvoir.

Il y a un autre aspect important à ne pas oublier pour qui connaît la dynamique des groupes radicaux violents, ce sont les vases communicants. Il n'est pas étonnant qu'un membre d'Al-Qaeda quitte demain ce mouvement pour regagner l'État islamique ou bien qu'un lieutenant de l'État islamique se re-

trouve dans le camp adverse. Ce sont des scénarii, entre autres, auxquels on peut assister dans les semaines ou les mois à venir.

Ibrahim Maïga, chercheur à l'Institut d'Études de Sécurité : «L'empreinte d'AQMI s'est réduite au profit de groupes locaux»

La mort d'Abdelmalek Droukdel est un coup dur porté contre la nébuleuse « djihadiste », en particulier AQMI dont il était une figure historique. Il faut aussi préciser que Droukdel était à la fois un redoutable chef militaire et un fin politique. Il avait, par exemple, exhorté ses troupes à une approche plus pragmatique et plus douce envers les communautés locales. Avec sa mort, AQMI perd donc une ressource précieuse.

Le ciblage d'individus de haute valeur vise, d'une part, à désorganiser les groupes et, d'autre part, à les affaiblir à travers une éventuelle guerre de succession. Or, les groupes dans cette région ont jusque là fait preuve d'une extraordinaire résistance. Néanmoins, nous sommes loin de la bataille finale.

D'autant plus que ces dernières années, l'empreinte d'AQMI sur le terrain s'est peu à peu réduite au profit de groupes locaux comme Ansar Dine ou encore la Katiba de Macina, réunis depuis 2017 au sein du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM).

Aujourd'hui, les groupes les plus actifs dans le Sahel sont le GSIM et la branche saharienne

de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO) et non AQMI. Bien que le GSIM soit lié à ce dernier, il dispose de capacités propres et d'une autonomie d'action lui permettant de maintenir sa posture insurrectionnelle. L'un des plus grands atouts du GSIM est son implantation au sein des communautés locales. C'est de là qu'il tire une partie de sa force. Si on veut durablement affaiblir les groupes, il faudra aussi travailler à les couper de cette base qui s'avère aussi une main d'oeuvre « bon marché ».

Serge Daniel, journaliste-écrivain : « Il faudra redoubler de vigilance pour prévenir les représailles »

Incontestablement, c'est un coup dur contre le «djihadisme». C'est l'émir, le chef des «djihadistes» en Afrique du Nord et dans le Sahel, d'obédience salafiste qui a été tué, c'est quand même très important. On a beau tout dire, c'est un coup marqué contre les «djihadistes», quand on connaît l'histoire de Droukdel en Afghanistan et son retour en Algérie. Mais cela ne veut pas dire que c'est la fin du «djihadisme». Tuer un chef «djihadiste», ce n'est pas la fin du «djihadisme». Si vous faites attention d'ailleurs, ils n'ont pas longue vie.

Vous avez vu Oussama Ben Laden, il a été tué à 54 ans. Quand Ben Laden a été tué, tout de suite, il a été remplacé par son bras droit. Plus près au Nord du Mali, Abou Zeid a été tué, mais il a été remplacé par Yahya Abou Hamame et quand ce dernier a été tué, il a été tout de suite

remplacé. Donc, après une période de deuil, quand ils vont confirmer la nouvelle, ils vont sans doute désigner un chef.

Je le répète donc, c'est un coup dur, mais ce n'est pas du tout la fin du djihadisme. L'autre remarque qu'il faut faire, c'est qu'en fait on parle beaucoup d'Al-Qaeda au Maghreb islamique, avec l'Algérie comme base. Après la période des années 2000 où le Mali était devenu un entrepôt d'otages, maintenant on se rend quand même compte que le Nord du Mali -c'est cela la particularité-, devient la base arrière de tout ce qu'il y a comme «djihadisme» en Afrique du Nord et dans le Sahel. D'où la nécessité pour la communauté internationale d'investir davantage pour lutter contre le terrorisme dans cette partie du Sahel.

Dividendes, c'est sûr, c'est sur le territoire malien, ce qui prouve qu'on peut les repérer ; dividendes oui, c'est bien dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ; dividendes oui, c'est une action menée par la France, mais avec le soutien des Américains. Mais de l'autre côté, il faut pouvoir s'attendre, peut-être, à des représailles, donc à renforcer la lutte. Parce que l'histoire a démontré que lorsqu'on tue un chef «djihadiste», il y a toujours des réactions, des représailles. De mon point de vue, il faut donc redoubler de vigilance dans cette partie du Sahel.

■ **Propos recueillis par Dieudonné DIAMA et Massa SIDIBÉ**



Revendication syndicale : Les surveillants de prison demandent l'application de leur statut, octroyé depuis 2016

La section Syndicale des Surveillants de Prison a animé un point de presse, le lundi 9 juin 2020, au siège de l'UNTM (Union Nationale des Travailleurs du Mali). L'objectif était d'informer l'opinion nationale et internationale sur la complexité de la mission des surveillants de prison, et aussi d'exiger la mise en application du statut à eux octroyé depuis 2016, leur donnant droit à des primes et indemnités.



Ce point de presse, animé par le Commandant Abdoulaye Fofana, fait suite à l'incident malheureux qui s'est produit le vendredi 5 juin à la Maison Centrale d'Arrêt (MCA) de Bamako. Occasion pour lui de féliciter l'ensemble des acteurs de l'Administration pénitentiaire, plus précisément ses camarades de la MCA, qui ont pu circonscrire le danger à temps, avec promptitude.

« C'est dû à toute une série de formations. C'est très rare que nous tirions le chapeau à nos chefs ; les formations ont été à la hauteur de souhait, ce qui a amené cette promptitude de réaction qui a fait que le mal a été circonscrit à temps. Si les formations n'étaient pas à hauteur de souhait, le pire serait naturellement advenu. Nous profitons de ce micro pour présenter nos condoléances les plus attristées aux familles des détenus abattus. Notre mission est très difficile.

Qu'est-ce qu'il fallait faire ? Nous sommes formés pour ça ; nous avons reçu toutes les formations acquises dans ce sens, en tant que force de sécurité. La prison est le baromètre d'une société. Nous sommes en train d'exécuter des décisions de justice ; donc en exécution des décisions de justice. Naturellement, force

doit rester à la loi. Nous n'avons pas pour ennemis les détenus, les détenus ne doivent pas nous prendre pour ennemis, nous assurons simplement notre mission de sécurité publique », a-t-il dit.

Il a poursuivi, ajoutant que « la mission de surveillants de prison est assez complexe. Imaginez, si ces malfrats avaient pu franchir les portes de la MCA, qu'est-ce qui allait arriver à la population et à la quiétude ? C'est le lieu, ici, de tirer sur la sonnette d'alarme envers les autorités pour qu'elles puissent avoir un œil vigilant sur le corps de surveillants de prison, un corps qui, malgré le statut qui lui a été octroyé en 2016, souffre encore de la non-application de ce statut ».

Tout en reconnaissant les efforts que l'Administration pénitentiaire à travers l'adoption de certains textes, il a tenu à préciser qu'il y a beaucoup qui reste encore à faire, notamment l'octroi de primes et indemnités pour encourager le personnel. « Nous ne rentrerons pas dans tous les détails, nous ne sommes pas des syndicats va-t-en-guerre. Nous souscrivons aux idéaux de l'UNTM qui a demandé une trêve, compte tenu des difficultés que le pays traverse. Donc en tant que syndicat responsa-

ble, nous ne poserons pas de nouvelles revendications », a-t-il déclaré.

Mais, a-t-il poursuivi, « l'ancien cahier de charge qui est d'actualité, nous voulons profiter de cette occasion pour que les autorités compétentes s'y mettent pour l'extinction définitive de cet ancien cahier de charge qui parle surtout de primes et indemnités, et aussi de la Loi de Programmation et d'Orientation du Ministère de la Justice. Des textes qui sont déjà passés au niveau de l'Assemblée Nationale ».

La Section Syndicale des Surveillants de Prison souhaiterait aussi être associée à la relecture du code pénal et de procédure pénal pour des raisons qu'ils vont naturellement parler dans le comité. Le Commandant Abdoulaye Fofana reconnaît qu'il y a eu des avancées. A l'en croire, des surveillants de prison ont été nommés dans d'autres sphères du Ministère de la Justice.

« Le ministre de la Justice a été attentif à notre cause pour faire de certains surveillants de prison des inspecteurs à l'Inspection des Services Judiciaires. Un inspecteur a été nommé conseiller technique au sein du Ministère de la Justice et d'autres inspecteurs sont au compte de la Direction Nationale de la Justice », a-t-il reconnu.

« La création du Conseil Supérieur de Surveillance et de la Commission paritaire sont saluables, mais compte tenu de la complexité de notre mission, nous demandons à notre hiérarchie de tout mettre en œuvre pour que la brigade d'intervention rapide puisse voir le jour. Depuis un certain temps, les maisons d'arrêt font l'objet d'attaques. Les surveillants de prison ont tous été promus au grade supérieur », a-t-il salué.

■ Ibrahim Sanogo

Forts soupçons de détournement au Ministère de la Défense : Décidément...



Ya-t-il eu oui ou non détournements par le biais d'un réseau parallèle de faux bulletins de salaire au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants ? De forts soupçons subsistent, même si le ministre en personne, comme s'il n'était qu'un simple figurant au sein de son département, vient de faire un communiqué qui, en lieu et place d'édifier l'opinion, renforce plutôt le sentiment de suspicion !

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Général Ibrahim Dahirou Dembélé a en effet informé, dans un communiqué publié lundi, que « des allégations de détournement par un mécanisme de faux bulletins de paie au sein de son département font le buzz dans les médias ».

Aussi, en réponse à la persistance de ces allégations, le ministre en charge de la Défense assure que « des efforts importants d'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires, par l'adoption de la 1ère Loi d'Orientation et de Programmation Militaire, ont été consentis par le Gouvernement de la République du Mali ». Et de rappeler qu'il ne saurait tolérer aucune initiative tendant à « saboter ces efforts ».

« Le ministre a ordonné à la hiérarchie mili-

taire de faire toute la lumière sur ces allégations et a promis qu'aucune malversation ne restera impunie », peut-on lire dans le communiqué. Par ailleurs, poursuit le document, le ministre rassure que le processus de bancarisation des salaires des militaires en cours contribuera à renforcer la transparence de la gestion des salaires du personnel sous sa tutelle.

Signe d'agacement au sommet de l'Etat ?

Sans doute ! En fait, ce communiqué du ministre fait suite à une lettre adressée, le 11 mai dernier, au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du District de Bamako, chargé du Pôle Economique et Financier, par l'Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière (AMLCDF), dénonçant l'utilisation de faux bulletins de salaire et une double comptabilité au sein de l'Armée.

Par cette lettre de dénonciation, l'Association portait ainsi à la connaissance du Procureur des faits qu'elle juge graves, avec preuves, relatives à des irrégularités, voire des fraudes inqualifiables dont des militaires de rang et

sous-officiers sont victimes. Et de rappeler que pour des raisons évidentes d'efficacité dans la lutte pour la défense des pays, toutes les armées s'accordent sur la nécessité du silence dans la gestion de la chose militaire.

Cependant, précisait l'Association dans sa correspondance, « ce silence ne doit pas être utilisé de façon à couvrir des actes criminels parce que face au crime, la légitimité du silence dans l'Armée s'effondre ». Depuis longtemps, selon ladite lettre, des difficultés liées à des problèmes de bulletins de paie, de primes non versées ou amputées d'une partie non négligeable ont toujours été signalées au niveau de l'AMLCDF.

A titre illustratif, l'Association avait exhibé quelques cas avec des noms des personnes concernées, des faux et vrais bulletins permettant la mise en lumière des distorsions comptables. Et de souligner que ces personnes, malgré le risque encouru, étaient disposées à témoigner auprès des services d'enquêtes du Pôle Economique et Financier. Et l'analyse des bulletins de Bahima Diakaridia Goro, Bakary Doumbia et Sayon Kéita fait apparaître des incohérences au niveau des rubriques : "fonction" et "autres premiers" sur les bulletins. Les différences sont de 15 000 francs CFA à 90 000 francs CFA, de 2 500 francs CFA à 97 105 francs CFA.

« On nous a aussi signalé des faits macabres se traduisant par les maintiens des salaires de soldats morts, non pas pour les familles éplorées, mais pour des personnes sans scrupule qui empochent ces salaires indus. La situation est très périlleuse pour le moral de nos troupes...

"Notre participation à la recherche d'autres faits similaires vous est acquise. Jamais nous ne laisserons de telles injustices devenir structurelles, institutionnelles. Les personnes citées et autres sont à votre disposition pour tirer la situation au clair. Notre association est à votre service. Monsieur le Procureur, nous vous prions de croire à l'expression de notre profond respect et de nos sentiments distingués", concluait ainsi l'AMLCDF dans sa lettre adressée au Procureur.

Puisque « Le ministre a ordonné à la hiérarchie militaire de faire toute la lumière sur ces allégations et a promis qu'aucune malversation ne restera impunie », attendons donc pour voir!

■ Yama DIALLO

Défections en cascade dans les rangs des soutiens du Président IBK : Signes d'un véritable malaise au sommet de l'Etat

Un des membres du FSD-SAP, co-piloté par Djibril dit Djibi Tall, président du PDES, et Tiébilé Dramé, président du PARENA, à savoir le Mouvement « Anw Bè Faso Do » de l'ambassadeur Cheick Sidi Diarra, vient de claquer la porte de ce groupement, en même temps que le MC-ATT de Jeamille Bittar qui quitte l'EPM (Ensemble Pour le Mali), l'alliance des partis de la majorité présidentielle pour le rang des contestataires. Pour ceux qui ont du mal à se retrouver, le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie, Signataire de l'Accord Politique de Gouvernance (FSD-SAP), c'est ce machin au service des ventres de certains « politicards » sorti des cuisses du vrai Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD) que pilote l'honorable Sou-

maila Cissé, et qui joue un rôle clé dans la mobilisation en cours pour la démission du Président IBK.

Comme rapporté par un confrère de la place, pendant que le rang des demandeurs de la démission du Président de la République se grossit, le FSD-SAP se vide. La pomme de discorde : la nouvelle orientation du groupement ! En effet, si certains partis membres se déclarent déjà de la majorité présidentielle, d'autres trouvent que la base juridique de la participation du groupement à l'action gouvernementale ne devrait pas impliquer une adhésion à la majorité présidentielle.

C'est le cas du Mouvement « Anw Bè Faso Do » de Cheick Sidi Diarra qui s'est désolidarisé de deux des sorties du groupement ces der-

niers jours. « Monsieur le Président du FSD/SAP, chers camarades militants... Nous nous référons à nos deux précédents messages respectivement du 2 juin et du 4 juin 2020. Ces deux messages sont restés sans réponse de votre part », a déploré l'Ambassadeur Cheick Sidi Diarra, qui ajoute : « Nous venons également de prendre connaissance du communiqué publié par la majorité présidentielle suite à la marche du 5 juin 2020, communiqué signé par le FSD/SAP ».

Chose qu'on regrette au niveau du Mouvement « Anw Bè Faso Do », ses responsables n'ayant pas été consultés, en tant que partie prenante au FSD/SAP, avant la déclaration d'adhésion du FSD/SAP à la majorité présidentielle. « Nous n'avons pas non plus été consultés avant l'adhésion du FSD/SAP aux deux communiqués de la majorité présidentielle », peut-on lire dans la déclaration de Cheick Sidi Diarra.

Pour le Mouvement « Anw Bè Faso Do », la base juridique de la participation du FSD/SAP à l'action gouvernementale était l'Accord politique de Gouvernance qui n'implique pas l'adhésion à la majorité présidentielle. Aussi, face à tout cela, le mouvement se dit réservé par rapport aux actes posés au nom du FSD/SAP. « Nous décidons de nous retirer du FSD/SAP et de cesser toute participation aux activités dudit mouvement à compter de ce jour 7 juin 2020 », signé Mouvement « Anw Bè Faso Do ».

Dont acte.

Ce mouvement est suivi dans cette démarche par le MC-ATT (Mouvement Citoyen pour l'Alternance, le Travail et la Transparence) de Jeamille Bittar, un des soutiens du Président IBK et membre de la majorité présidentielle depuis des années. Si le Mouvement « Anw Bè Faso Do » n'a pas encore rejoint le rang des contestataires, le MC-ATT de Bittar y a déjà pris ses quartiers et prendra désormais part aux actions futures du M5-RFP visant la démission du Président IBK. D'autres partis et groupements de la société civile proches de la majorité sont dans la même dynamique !

Ces défections en cascade ne sont-elles pas des signes annonciateurs de fin de règne pour le Président IBK dont la gouvernance est unanimement qualifiée de chaotique par tous ? Attendons pour voir !

■ Yama DIALLO



Une page de l'histoire de mon pays le Mali : Désobéissance civile, un droit invocable au Mali d'aujourd'hui



Le ressort du Communiqué officiel de la Cour Constitutionnelle du Mali du 03 juin 2020, que conformément à l'article 121 de la Constitution, le peuple peut observer la désobéissance civile pour préserver la forme républicaine de l'Etat.

Il faut lui être gré des rappels utiles du dispositif de la Constitution qu'elle fait souvent,

même si c'est pour mieux le violer sciemment. Qu'est-ce que c'est la forme républicaine de l'Etat? Est-elle compromise actuellement au Mali? Ces questions sont posées aux constitutionnalistes maliens, et aux juristes publicistes dans leur ensemble.

De mon point de vue, et cela semble être partagé largement dans le milieu scientifique, la

forme républicaine de l'Etat renvoie au mode de dévolution et d'exercice démocratique du pouvoir. En d'autres termes, les Représentants de l'Etat doivent être l'émanation de la volonté générale ou de l'«être collectif», et exercer le pouvoir dans le but de servir l'intérêt collectif. C'est pour cela que tous les dictionnaires spécialisés ou pas, l'opposent à la forme monarchique de l'Etat, et ce à juste titre.

Au Mali, le dernier assaut de la Cour Constitutionnelle sur la volonté des électeurs à choisir leurs Représentants, symptomatique de ce qu'elle a longtemps pratiqué depuis des années durant de nombreux scrutins présidentiels et législatifs, ainsi que la gestion monolithique du pouvoir par le Président de la République au détriment de l'intérêt collectif, ont compromis la forme républicaine de l'Etat, et appellent donc, de jure à la désobéissance civile.

D'ailleurs, en matière électorale, la pratique profanatoire de la Cour Constitutionnelle est tellement de connaissance publique, que son instance a été longtemps qualifiée par les candidats, de «troisième tour».

Lorsqu'un Peuple n'est plus sûr que ses Représentants sont ceux qu'il choisit ; lorsqu'il est sûr néanmoins, qu'une fois investis, ces Représentants n'agissent plus dans son plus grand intérêt, alors ce peuple est fondé constitutionnellement à leur refuser son obéissance jusqu'à ce que sa volonté soit respectée, au moins par le cadre de garantie auquel il aura consenti.

Il y a longtemps que les maliens auraient dû exercer ce droit d'essence naturelle. Mais, faudrait-il pour sa réussite, qu'il soit exercé collectivement.

Dr Mahamadou KONATÉ
Droit public, Intégration/ Histoire du droit et Relations internationales
Professeur/ Universités

**WESTERN
UNION**

WU SM

MONEY TRANSFER

La marche du 5 juin 2020 : S'achemine-t-on vers la fin du régime du Président de la République ?



Sans doute, la manifestation du 5 juin a fait trembler le régime actuel. C'est ce genre d'actions qui pourraient faire changer la donne au Mali. En effet, les risques sont très grands face à une sortie musclée comme ce fut le cas le vendredi dernier sur la Place de l'Indépendance. S'achemine-t-on vers la fin du régime du Président IBK ?

Sous un ciel largement constellé, voilé de noir avec des auspices affichés en plein air, les Maliens sont sortis en dizaine de milliers pour demander la démission du Président de la République, Ibrahim Boubacar Keita. Ce qui augure un régime qui s'annonce sombre ou mieux, la fin.

Des étoiles de colère qui submergent à fond le cœur de nombreux Maliens et un Président désormais voué aux gémonies de son peuple

qui a souffert dans son fort intérieur, il y a vraiment de quoi préoccuper. De toute évidence, c'est ce que l'on peut retenir de cette journée du 5 juin 2020. Un vendredi, pas comme les autres, qui a tenu toutes ses promesses.

Des milliers de manifestants se sont réunis à la Place de l'Indépendance pour écouter le message du très influent Imam Mahmoud Dicko et les mouvements et associations politiques qui se sont joints à lui pour dénoncer la réalité du pays. Comme pour dire qu'entre le peuple du Mali et son Président, les amarres du navire ne semblent plus tenir au point fixe. L'insécurité fatale, la corruption devenue une obsession, les arrestations multiples, la gestion catastrophique du pays, etc. Bien de raisons évoquées pour le faire partir. Ainsi, à travers cette manifestation, l'Imam Dicko et

ses poursuivants veulent mettre la pression sur le Chef de l'État afin qu'il rende le tablier en quittant sa fonction de Président de la République. « Je suis content, mais pas satisfait », dira Oumar Mariko, lui qui ne désire autre chose que la chute du régime du Président IBK.

S'achemine-t-on vers la fin du régime du Président Kéïta ? C'est du moins la question que chacun des Maliens serait en droit de se poser à l'heure actuelle. IBK a failli, disent les uns, il n'est plus apte à continuer à gérer ce pays, appuient les autres. C'est en tout cas, ce que l'on a pu constater à travers nos sondages. On imagine qu'IBK, là où il se trouve, les sueurs de son front colleraient sous le vent et le climatiseur de sa demeure.

Car à présent, ce peuple qu'il a toujours ignoré veut prendre son destin en main en demandant tout simplement la dissolution de toutes les institutions, à commencer par la présidence de la République. Nous dirons ainsi que la braise du feu sonnerait à la fameuse porte de Koulouba. Contre un vent et un feu, IBK ne s'en sortirait probablement pas par la couverture de ces rideaux qui l'entourent derrière sa porte.

Face à cette violente braise, c'est Dieu seul qui peut sauver son pouvoir. Or, ce Dieu est aussi celui des Maliens. De toute évidence, la lutte continue, car les manifestants ont tenu à renouveler leur combat pour le changement, et cela à travers un communiqué rendu public le 6 juin 2020.

En effet, le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), l'Espoir Mali Koura (EMK) et la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahamoud Dicko (CMAS) constatent : « l'expiration de l'ultimatum adressé à monsieur le président de la République Ibrahim Boubacar Kéïta, et réitérent leur détermination à faire aboutir cette juste exigence du Peuple ; demandent, en conclusion, à toutes les Maliennes et à tous les Maliens, de l'intérieur et de la diaspora, de rester mobilisés et attentifs aux mots d'ordre qui suivront de façon imminente ».

En somme, le peuple du Mali n'étant pas un peuple soumis, selon l'Imam Dicko, il est tout à fait dans son droit de demander réparation après tant de souffrance.

■ **Moriba DIAWARA**

Gouvernance IBK en cause : Les Maliens unis dans le rejet de la mauvaise gouvernance d'un despote égaré

Le vendredi 5 juin 2020, des Maliens (entre 300 à 500 mille), venus de partout, ont bravé la chaleur et défié la COVID-19 pour déverser leur trop plein de billes contre le régime en place, sur l'Avenue de l'Indépendance.

Nous ne sommes pas du tout surpris par ce rejet collectif du régime par une grande majorité du peuple malien, simplement déçue par un homme qui, dans la réalité, n'a jamais su rien gouverner. Mais si l'actuel Président du Mali, Ibrahim Bouacar Keita, n'avait pas été élu en 2013 pour que son aura soit démystifiée, le Mali serait aujourd'hui dans une crise encore plus grave. Pour notre part, et connaissant les carences intellectuelles de l'homme, mais surtout sa légèreté à gouverner, nous l'avons prévenu en 2012 de ce qui pouvait arriver, si jamais, il ne parvenait pas à combler les attentes des Ma-

liens. Notre entretien s'est tenu, un après-midi vers 16 heures, au domicile de l'homme à Sébénikoro, devant témoin : Boubacar Touré dit "Bou", actuel chef de Cabinet d'IBK.

Le même jour dans la matinée, notre démarche citoyenne nous a conduits au domicile de l'Imam Mahmoud Dicko. Nous avons attiré son attention sur le choix du futur Président. Nous lui avons remis un document de 144 pages qui dressait le portrait-robot d'un mauvais président. Allez savoir aujourd'hui si l'Imam ne regrette pas son soutien à un mauvais candidat en qui il a eu sincèrement foi !

Il peut y avoir conflit entre hommes de religion

à l'esprit fragile et hommes politiques à l'esprit trompeur, mais point entre science et religion. Leurs mondes respectifs sont distincts et leurs méthodes différentes. Mais science et religion se fondent toutes les deux sur des logiques. Seulement la logique des hommes politiques se trouve dans leur capacité à cacher la vérité à grand nombre de citoyens dans le seul dessein d'accéder au pouvoir. Par contre, la logique des hommes de religion se situe dans un fatalisme selon lequel c'est Dieu qui choisit le Président et non les hommes. Inexact et archi faux... !

Pour rappel, la gestion d'IBK à la Primature, du 4 février 1994 au 7 septembre 2000, a été une gabegie sans précédent. Sa gestion de l'Assemblée Nationale a été tout aussi mauvaise.

Comment le Mali peut-il améliorer sa gouvernance ?

Revenons à une définition simple : la gouvernance est l'exercice de l'autorité publique au nom de la population qu'elle représente. Une gouvernance est bonne si elle respecte deux valeurs essentielles : d'une part, l'inclusion, qui signifie que tout citoyen doit être traité de façon égale face à la loi et dans l'accès aux



services de base, d'autre part la «responsabilisation» des gouvernants, c'est-à-dire le fait qu'ils doivent rendre des comptes.

Prenons la corruption : ce n'est qu'un symptôme de la mauvaise gouvernance qui découle du manque d'implication de la société dans la gestion publique et de non-responsabilisation des élus. Il faut traiter le problème à la source. Cela ne sert à rien de mettre dix personnes en prison ou de traiter le problème par la simple mise en place d'une commission anticorruption.

Le Mali est victime de vicissitudes de tous ordres.

Les populations sont non seulement confrontées, de façon quotidienne, à des calamités naturelles (sécheresse, inondations régulières), à des conflits frontaliers et fonciers interminables, mais sont de plus en plus pauvres, au regard de la mauvaise gouvernance (détournement des deniers publics, corruption, tribalisme, népotisme, irresponsabilité des gouvernants) en vigueur dans le pays depuis 2013. Voilà pourquoi on observe, un peu partout, des crises sociales et des mouvements sociaux (émeutes de tous genres, guerres civiles et asymétriques, grèves des enseignants et des médecins), nonobstant les violences d'État encore perpétuées au grand dam des principes démocratiques.

La corruption, un obstacle au développement

La corruption est un problème mondial. Pourtant, elle affecte bien plus les populations pauvres en détournant des fonds indispensables à l'éducation ou à la santé. Mais la corruption ne se limite pas au vol de fonds là où ils sont le plus nécessaires ; elle est égale-

ment la cause d'une gouvernance défaillante qui peut à son tour encourager les réseaux criminels organisés. Les vols à main armée à Bamako et dans le reste du pays reflètent à suffisance l'emprise de la corruption sur la sécurité dans notre pays.

La corruption affecte chacun d'entre nous et peut mener à :

- Moins de prospérité : la corruption freine la croissance économique, nuit à l'Etat de droit et entraîne un gaspillage de compétences et de précieuses ressources. Lorsque la corruption est omniprésente comme c'est le cas au Mali, les entreprises hésitent à investir face au coût nettement plus élevé de l'activité économique. La corruption fragilise également les structures de sûreté et de sécurité telles que les services de police. Enfin, elle empêche les populations, les pays et les entreprises de réaliser leur potentiel.

- Moins de respect des droits : la corruption met en péril la démocratie, la gouvernance et les droits humains en affaiblissant les institutions publiques sur lesquelles se fondent les sociétés justes et équitables.

- Moins de services : la corruption détourne des fonds destinés aux services essentiels que sont notamment les soins de santé, l'éducation, l'accès à l'eau potable, l'assainissement et le logement. La corruption des fonctionnaires constitue une entrave majeure à la capacité du gouvernement à satisfaire les besoins fondamentaux des citoyens.

- Moins d'emplois : lorsque l'attribution des postes ne relève pas du mérite mais du népotisme, ce sont des perspectives qui se ferment. Pour les pauvres, les femmes et les minorités, la corruption se traduit souvent par un accès encore plus restreint à l'emploi.

Lutter contre la corruption par l'engagement citoyen

Il existe de nombreux obstacles à la dénonciation de ces pratiques par les citoyens, notamment le manque de confiance dans la capacité des institutions à faire face à la corruption; des canaux de communication imprécis ou peu fiables; l'absence ou la mauvaise application des lois protégeant les lanceurs d'alerte ; ou le simple fait que les citoyens connaissent mal leurs droits et comment les exercer.

Des organisations telles que Transparency International gèrent des centres anti-corruption qui apportent soutien et assistance aux victimes et aux témoins par l'entremise d'un réseau d'avocats, de chercheurs et de militants. Avec l'aide de ces centres de conseil anti-corruption, les citoyens peuvent unir leurs forces, prendre une position ferme contre les pratiques de corruption dont ils sont témoins, et exiger une gouvernance transparente et responsable.

Prévenir et combattre la corruption est un processus aux multiples facettes qui requiert la synergie de l'ensemble des secteurs et des membres de la société, incluant les gouvernements, les médias, le secteur privé et les organisations de la société civile. Etant donné que la corruption sape les droits fondamentaux des citoyens (y compris le droit d'être en bonne santé, d'être éduqué et d'avoir une gouvernance responsable et transparente), il est essentiel que tous les secteurs de la société reconnaissent et assument leurs responsabilités à leur égard.

La grande marche du vendredi dernier, traduit, à notre compréhension, cette prise de conscience par le brave Peuple du Mali qui s'est trompé dans son choix à élire son Président.

■ **Abdoul Karim Dramé**



Contre-marche ou marche de soutien aux institutions annoncée pour le vendredi prochain : Les initiateurs rendent-ils service à IBK ?

Après le rassemblement historique, le vendredi 05 juin 2020, de la CMAS, du FSD et de l'EMK demandant la démission du président de la République, certains soutiens du régime en place envisageraient une contre-marche appelée marche de soutien aux institutions, le vendredi prochain. L'initiative, le soutien aux institutions de la République, est salutaire. Mais l'organiser en ce moment, une semaine après celle des organisations réclamant la fin de ce régime, arrangerait-il le régime en place ? Dubitable !

Les récents mouvements politiques nous rappellent de l'histoire de la révision constitutionnelle avortée de 2017, une période marquée par les marches, meetings, conférences et débats entre les pro et anti révision. Les deux mouvements opposés à l'époque étaient la plateforme AN TE A BANNA, opposé farouchement à la révision constitutionnelle et la plateforme OUI AN SONNA qui soutenait la décision des gouvernants. Plusieurs rassemblements d'envergures ont été tenus par chacun des mouvements. De fausses assurances avaient été données aux autorités par ceux qui étaient favorables à la révision. Du beau monde mobilisé avec des billets de banque était montré aux autorités pour leur faire croire que le peuple était avec elles. Mais la réalité a fini par être découverte quand, après la menace de la plateforme AN TE A BANNA, IBK a su que ses soutiens, les mouvements créés pour soutenir la révision, étaient des coquilles vides. Il avait renoncé à sa décision.

Le même scénario est en cours cette année encore. En effet, depuis l'annonce, par la CMAS, le FSD et l'EMK, d'organiser un rassemblement au cours duquel la démission du président de la République sera exigée, les réactions des soutiens d'IBK, de certaines organisations de la société civile n'ont pas tardé.

Les soutiens au régime, même s'ils admettent que le rassemblement pacifique pour dénoncer les maux de la société est un droit constitutionnel, se dressent contre toute volonté de « démettre » le président de la République par coup de force. Des communiqués, des conférences ont été faits pour dénoncer la volonté exagérée de la CMAS, du FSD et de l'EMK. Certains mouvements avaient même menacé d'organiser une contre-marche le même jour que celui du rassemblement de Dicko et alliés. Mais le 05 juin, seuls les « anti-IBK » ont manifesté. Il n'y a pas eu de contre-marche.

La contre-marche ne rend pas service à IBK. Comme on pouvait s'y attendre, après le rassemblement des contestataires, des soutiens au régime projettent une marche le vendredi 12 juin, disent-ils, de soutien aux institutions

de la République. L'objectif n'est pas mal en soi, il est même salutaire. Mais le moment et le contexte posent problème. Cette marche sera, d'abord, vue, par Dicko et alliés, comme une réponse à leur sortie. Ça les pousserait même d'aller plus loin dans leur combat pour la démission du président de la République et de son régime. Et les difficultés actuelles du pays font que les opposants ont plus d'arguments pour convaincre le peuple que ces soi-disant défenseurs des institutions. Ils peuvent mobiliser des citoyens en les distribuant des billets de banque, mais ça risquerait de finir comme en 2017. Cette contre-marche, à nos yeux, ne rend pas service au président de la République. Au contraire, elle lui crée des ennuis. Que les initiateurs de cette marche arrêtent de tromper le Président. Tout ce dont ce régime et le Mali tout entier ont besoin aujourd'hui, c'est la stabilité et cela passe par le dialogue. S'ils soutiennent les institutions comme ils le font savoir, il faut qu'ils travaillent à faciliter le dialogue entre les gouvernants et les contestataires ; qu'ils invitent le Président à écouter son peuple, à changer sa façon de gouverner le Mali. C'est la manière, à notre avis, la plus logique pour soutenir les institutions à cette période. Les marches et contre-marches risquent de nous conduire trop loin.

■ Boureima Guindo



UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

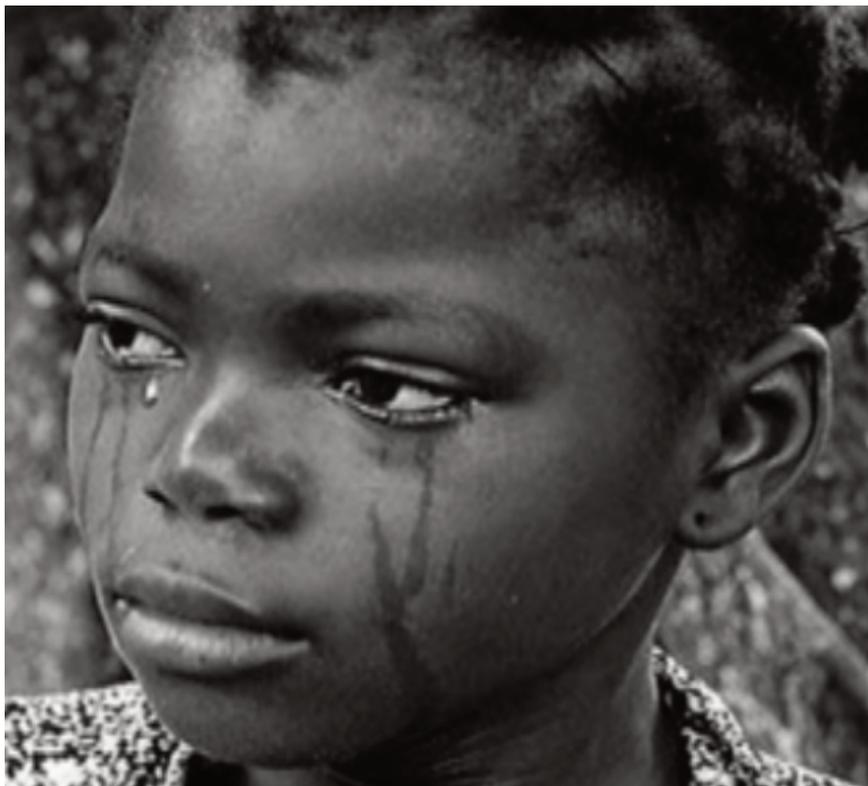
Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA



Le mariage précoce ou mariage des enfants : Un frein pour l'émancipation de la gente féminine !

Dans les pays en voie de développement, plus de 30% des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans. L'Afrique de l'Ouest est l'une des régions du monde où la prévalence des mariages précoces est la plus élevée. Parmi les 10 pays enregistrant les taux les plus élevés de prévalence des mariages précoces au monde, la moitié se situe dans cette région. Il s'agit, entre autres, du Niger (77%), du Mali (61%), de la Guinée (58%) et du Burkina Faso (52%). Par ailleurs, il est à remarquer que ces pays ont des index de fragilité assez élevés. Des déterminants juridiques, socioculturels, religieux et économiques ont été identifiés comme étant à la base du phénomène.

Par ailleurs, la pratique a des conséquences importantes sur la santé, le développement social, le développement économique et l'égalité de genre. Au plan juridique, le mariage pré-

coce est une violation des droits des enfants qui a souvent comme origine et conséquences d'autres formes de violences exercées sur eux. Il constitue une violation grave des droits humains fondamentaux des filles ainsi privées de leur enfance et de leur adolescence. Il défie tous les droits des femmes et des filles tels que garantis par les différents instruments juridiques internationaux des Nations-Unies ratifiés par les États.

Le mariage précoce va également à l'encontre des normes juridiques consacrées au niveau africain par la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, relative aux droits des femmes en Afrique et la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant. Selon l'article 6 de ce document dont les dispositions sont en adéquation avec la Charte des Droits et du Bien-être de l'Enfant, les États sont tenus d'adopter des mesures législatives ap-

propriées pour garantir qu'aucun mariage ne soit conclu sans le plein et libre consentement des deux époux et que l'âge minimum au mariage pour la fille soit de 18 ans.

Conformément aux engagements pris, les États ont adopté des lois qui exigent le consentement des époux au mariage. Mais tous ne se sont pas conformés à l'exigence d'un âge nuptial minimum de 18 ans. Au plan socioculturel et religieux, des coutumes relatives au mariage, notamment à sa conception, au mode de choix des conjoints et à l'écart d'âge entre conjoints, sont à la base de la pratique. Dans la plupart des sociétés ouest africaines, la conception traditionnelle de la famille est celle d'une cellule sociale élargie avec plusieurs ménages au sein de laquelle la fécondité est maximisée par le mariage de filles dès leur puberté.

Cette famille au sein de laquelle s'organise la solidarité et une forme de vie communautaire, c'est à-dire où l'intérêt de la communauté prime sur celui des individus, est également une cellule de production économique. Le mariage lui-même est, dès lors, conçu essentiellement comme un arrangement entre deux familles, ne nécessitant pas le consentement personnel des époux, ni un âge déterminé, mais souscrivant à une décision prise par les anciens, selon Vignikin. Le mariage précoce d'une fille peut aussi s'expliquer par la nécessité d'être en conformité avec la tradition et/ou la religion.

Il permet également de contrôler les filles, notamment leur sexualité et de les protéger contre les grossesses précoces qui pourraient constituer un déshonneur pour la famille. Enfin, le mariage précoce d'une fille apparaît comme un moyen de renforcer les liens dans et entre les communautés, même si les raisons économiques tendent à être de plus en plus significatives. En effet, au-delà des facteurs traditionnels et culturels, le mariage précoce est pratiqué dans plusieurs communautés comme une stratégie de survie économique et de protection sociale, étant donné la situation de pauvreté des familles.

Si les communautés souscrivent encore massivement à cette pratique, il n'en demeure pas moins qu'elle a des conséquences lourdes sur la vie des filles qui la subissent. En effet, le mariage précoce a des conséquences sur la santé génésique et l'autonomisation des filles et les expose à des risques importants. Les

impacts négatifs en matière de santé sont attestés par le constat que les filles engagées dans un mariage à un âge précoce reçoivent moins de soins prénataux et sont donc plus vulnérables à la mortalité maternelle. De plus, le bas niveau d'éducation est un handicap pour la participation économique et politique des filles victimes de mariage précoce qui courent alors le risque de connaître toute leur vie durant, une situation de pauvreté susceptible de se transmettre à leurs progénitures.

Un handicap pour l'autonomisation des femmes

Une étude sur le milieu rural dans les pays d'Afrique de l'Ouest a démontré que, si elle s'est mariée jeune et manque d'éducation et de compétences monnayables, une femme peut tomber dans une profonde misère et en a conclu que le mariage précoce contribue à la féminisation de la pauvreté, avec ce que cela comporte comme conséquences fâcheuses pour les filles. Le mariage est caractérisé d'une façon générale par l'union entre deux personnes de sexes différents (homme et femme). Il revêt un caractère important qui a une influence sur la fécondité, une variable déterminante de l'accroissement d'une population.

La société malienne accorde une place importante au mariage et le considère d'ailleurs

comme une institution sociale sacrée. Le processus comporte des rites ayant à la fois une dimension coutumière, religieuse et civile. Mais, il peut arriver que cette combinaison ne soit pas nécessaire. Une des cérémonies peut suffire pour avoir une reconnaissance sociale de l'union d'une communauté à une autre. Le mariage apparaît comme une « affaire de famille » et une « affaire sociale », dans laquelle les individus sont en position passive. Les diversités culturelles, économiques et structurelles dans une société peuvent déterminer aussi les variations de l'âge auquel débute la formation des unions, notamment l'intensité de la nuptialité.

Selon que les sociétés soient patriarcales ou matriarcales, musulmanes, animistes, ou autres, chacune a sa conception propre de la famille et des différentes formes d'union qui les régissent. De nos jours, le mariage fait l'objet de profondes mutations transformant les structures sociales, économiques et culturelles ouvertes au modernisme. L'une des premières mutations est le passage « du mariage ancien » ou « mariage imposé », avec la mainmise du groupe social sur le choix des partenaires, au mariage fondé sur le choix réciproque des deux époux.

Le mariage précoce, un phénomène à géométrie variable

La nuptialité est considérée comme une variable intermédiaire de la fécondité par les démographes. Phénomène aux multiples facettes, une attention particulière à l'étude des changements matrimoniaux s'avère nécessaire pour appréhender les mutations. En effet, l'évolution des comportements matrimoniaux est révélatrice de profondes mutations de la société. L'observation des changements matrimoniaux permet d'illuminer le type de rapports de genre que privilégie une société. Les relations entre hommes et femmes se construisent autour de deux pôles opposés et complémentaires : "furu" le mariage, et "kanu" la relation amoureuse. Concilier les deux avec le même conjoint est souvent difficile.

Au Mali, plusieurs formes de mariage coexistent, à savoir, le mariage coutumier, le mariage religieux et le mariage civil qui corroborent avec deux types de mariage (monogamique et polygamique). Les croyances, perceptions, attitudes et valeurs varient d'un groupe à l'autre et d'une religion à une autre. Ni l'ethnie, ni la religion, ni la langue ne peuvent permettre de cerner toute la réalité sociologique du mariage.

■ Ibrahim Sanogo



Le Président burundais sortant Pierre Nkurunziza est mort deux semaines après les élections

Le gouvernement burundais a déploré la mort du Président sortant Pierre Nkurunziza à l'âge de 55 ans, au pouvoir depuis 2005, deux semaines seulement après la présidentielle.

Pierre Nkurunziza, Président sortant de la République burundaise, élu en 2005, puis réélu en 2010 et 2015, est décédé à cause d'un arrêt cardiaque le 8 juin 2020, a constaté le gouvernement dans un communiqué:

«Le gouvernement de la République du Burundi annonce avec une très grande tristesse aux Burundais et à la Communauté internationale le décès inopiné de son Excellence

Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, survenu à l'hôpital du Cinquante-naire de Karuzi».

URGENT: Le Gouvernement de la République du Burundi annonce avec une très grande tristesse le décès inopiné de Son Excellence Pierre Nkurunziza, Président de la République du Burundi, survenu à l'Hôpital du Cinquante-naire de Karuzi suite à un arrêt cardiaque ce 8 juin 2020.



Le 20 mai, les Burundais ont élu au premier tour son successeur, Évariste Ndayishimiye, 52 ans, avec 68,72% des voix, selon les chiffres de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Considéré comme l'«héritier» de M.Nkurunziza, le Président élu devait être investi au mois d'août pour un mandat de sept ans renouvelable une fois.

Covid -19 à la maison centrale : "Toumba Diakité court un grand danger" (avocat)

Pendant que le nombre de contamination de la covid-19 augmente à la maison centrale de Conakry, Maître Paul Yomba Korouma, un des avocats de Aboubacar Toumba Diakité, s'inquiète de l'état de santé de son client qui souffre déjà d'une autre maladie sévère.

Interrogé ce lundi 09 juin, Maître Paul Yomba



Kourouma confie que son client court un grand danger avec cette pandémie dans ce centre pénitencier.

«Il souffre d'une pathologie et à celle-là s'ajoute la menace de covid-19 qui est signalée dans les locaux pénitentiaires. Toumba, avec cette pathologie, s'il venait à être atteint de cette pandémie, l'emporterait sans doute. Aujourd'hui, il court un grand risque parce que les gardes qui défilent à son chevet puisse qu'il est sérieusement gardé là-bas,

son en contact direct avec les malades du coronavirus... Hors ils ne sont pas examinés et en plus, ils ont installé un centre de dépistage et de traitement dans cette prison. Donc à ce jour, il est obligé de se confiner et il se prive de tout contact avec quiconque soit pour éviter qu'il ne meurt sans avoir déposé les charges qui pèsent sur lui», a-t-il fait remarquer ce mardi dans un entretien qu'il a accordé à la rédaction de mosaiqueguinee.com.

Drame : l'international Espoirs camerounais, James Ovidi, décède en plein match !

Terrible nouvelle pour le football camerounais et africain. Le jeune latéral droit du Tonnerre Kalara Club de Yaoundé, James Ovidi Piddy, est décédé, ce mardi 9 juin 2020, des suites d'un malaise cardiaque survenu lors d'une rencontre amicale.



Victime d'une crise cardiaque en plein match face à une sélection locale de la commune de Mfou, située à environ 30 kilomètres de la capitale camerounaise, le jeune footballeur de 22 ans est décédé à l'hôpital central de Yaoundé selon les médias locaux.

Le prodige camerounais du Tonnerre Kalara

Club s'est écroulé au début de la seconde période, vers la 60ème minute de jeu, suite à un contact anodin avec un joueur adverse... mais ne s'est jamais relevé. Il a été transporté aux urgences où le personnel soignant a tenté de le ranimer, mais en vain.

«James a récupéré le ballon sur une action offensive de l'équipe adverse. Il est tombé

juste après, et il a avalé sa langue. On a fait appel à un médecin qui n'était pas loin du stade» a rapporté le journaliste camerounais André Awoumou à Cameroon-info.net avant d'ajouter:

«Le médecin a essayé de le réanimer en pratiquant des massages cardiaques. Le joueur a été transporté dans un hôpital à Yaoundé. Peu de temps après, on nous a annoncé son décès.»

International Espoirs camerounais depuis 2018, James Ovidi était promis à un avenir radieux. Le jeune latéral droit a notamment séjourné l'été dernier au sein de la Tanière des Lions Indomptables U23 lors d'un stage préparatoire des protégés de Rogbert Song en vue de la CAN 2019 de la catégorie en Egypte.

Ce fait dramatique n'est pas sans nous rappeler les décès tragiques des braves camerounais Marc-Vivien Foé, le 26 juin 2003 lors de la Coupe des Confédérations, et plus récemment Patrick Ekeng, le 6 mai 2016 avec le Dinamo Bucarest.





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayés... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.

Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils
connectés en simultané

15 Go
offerts

-50%
sur les frais de
la Box



Jusqu' au 31 mai 2020

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official